

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2008

ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS - (n° 719)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 46

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 4

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer au mot :

« les »,

les mots :

« une ou plusieurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.